

Règlement du concours (mai 2018)

ARTICLE 1

Ce concours est organisé par Delcampe International SPRL (ci-après Delcampe) et l'inscription se déroule du 24/04/2018 09h00 (GMT+2) au 14/05/2018 23h59 (GMT+2). Ce concours est gratuit et ne comporte aucune obligation d'achat.

ARTICLE 2

Ce règlement fixe les conditions générales en vigueur pour le concours.

ARTICLE 3

Ce concours est ouvert à tous les membres de Delcampe, à l'exclusion de toute personne travaillant pour le compte de Delcampe, ainsi que toute personne qui aurait participé à l'élaboration du concours. Sont également exclus du droit de participer au concours les membres, au premier degré, de la famille des personnes visées plus haut, ainsi que les personnes vivant sous le même toit. Seules les participations familiales seront prises en compte, les participations organisées seront considérées comme abus et auront comme suite l'exclusion de ces participations. Les participants doivent avoir atteint l'âge de 18 ans.

ARTICLE 4

Delcampe peut à tout moment exclure une personne à la participation du concours organisé suite à une infraction à une des conditions de participation, en cas d'abus, de tromperie ou de participation perfide au concours.

ARTICLE 5

La participation ne peut se faire que sur Internet et de la manière suivante : en cliquant sur le lien joint à l'email que l'un des participants aura reçu, il remplira et enverra le formulaire de participation. Il est demandé aux deux participants de répondre à une ou plusieurs questions. Chaque duo a le droit de participer une seule fois. L'identification des participants se fait sur base de leurs pseudos et de leurs adresses email.

ARTICLE 6

Delcampe ne pourra être tenu pour responsable si, en cas de force majeure, certaines modalités de ce concours devaient être modifiées.

ARTICLE 7

Le premier prix est un remboursement sur le compte PayPal du client d'une valeur de 2*250€ (ou équivalent en autre devises acceptées sur le site Delcampe) pour le binôme. Ce remboursement se fera sur base d'achats sur Delcampe à concurrence de ces montants effectués dans les trois mois suivant l'annonce de la fin du concours.

Les second et troisième prix sont accordés suivant les mêmes modalités que le premier. Toutefois, les montants accordés seront de deux fois 100€ (ou équivalent en autres devises acceptées sur le site Delcampe) pour le second prix et deux fois 50€ (ou équivalent en autres devises acceptées sur le site Delcampe) pour le troisième.

Une explication quant au prix est fournie lors du lancement du concours dans la newsletter Delcampe l'annonçant.

ARTICLE 8

Le duo gagnant sera d'abord sélectionné avec deux autres duo par l'équipe Delcampe sur base de la qualité de sa photo et de la pertinence de ses témoignages. C'est ensuite le public qui votera pour son duo préféré via le blog de Delcampe. La période de vote courra du 18/05/2018 9h00 (GMT+2) au 15/06/2018 23h59 (GMT+2) . Le duo de gagnant sera celui qui aura remporté le plus de votes dans ce délai.

Les gagnants seront personnellement informés par email à l'adresse mentionnée dans les 3 jours ouvrables suivant la fin du concours.

ARTICLE 9

Les organisateurs de ce concours se réservent le droit de modifier celui-ci ou son déroulement si des circonstances imprévisibles ou indépendantes de leur volonté le justifiaient. Ils ne sauraient être tenus responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté, le concours devait être interrompu, reporté ou annulé.

ARTICLE 10

Delcampe se réserve le droit de publier les noms et les pseudonymes des gagnants ainsi que leurs lieux de résidence (pays et ville) et leurs photos à des fins publicitaires.

ARTICLE 11

En cas de force majeure, si des cas non prévus survenaient ou en cas de contestation, Delcampe pourra prendre toutes décisions nécessaires de nature à assurer le bon déroulement du concours. Les décisions seront souveraines et sans appel.

ARTICLE 12

Les participants qui souhaitent une copie dudit règlement peuvent l'imprimer directement via le lien sur le formulaire du concours où il sera consultable à tout moment.

ARTICLE 13

Les données ne seront en aucun cas transmises à des sociétés tierces, sans l'accord explicite des participants.

ARTICLE 14

Tous les frais de participation au concours (connexion Internet,...) sont entièrement à la charge des participants. En aucun cas, les participants ne pourront réclamer les frais de participation à l'organisateur.

ARTICLE 15

Delcampe ne peut être tenu pour responsable de problèmes techniques du site, des réseaux sociaux et/ou du système mail. De même, il ne peut être tenu pour responsable de l'éventuelle incompatibilité entre les technologies utilisées pour le concours et la configuration hardware et/ou software que les participants utilisent.

ARTICLE 17

La participation au concours implique l'acceptation inconditionnelle du présent règlement et aucune contestation ne sera prise en considération. Toute plainte relative au concours doit être envoyée par écrit dans les 7 jours ouvrables (cachet de la poste faisant foi) qui suivent la fin de celui-ci, au siège de Delcampe (25, rue de la Filature, 1480 Tubize, Belgique). En aucun cas, les plaintes ne pourront être traitées oralement ou par téléphone. Les plaintes émises hors délai et/ou non formulées par écrit ne seront pas traitées.

ARTICLE 18

Le présent règlement est soumis à la loi belge et tout litige relèvera des compétences des tribunaux de Mons.